

Décret

Générale

colonial

## Décret n° 10-303-1922 27/12/1921

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
27 décembre 1921

Numéro JO  
n° 303 du 28/02/1922

Date du numéro  
28 février 1922

### VISAS

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies

Sur le rapport du Ministre des colonies,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est approuvé, pour l'exercice 1922, le budget de la Côte française des Somalis arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 4.595.000 fr.

#### Art. 2

Le Ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

**A. MILLERAND.** Par le Président de la République : **Le Ministre des pensions, primes et allocations de guerre, chargé de l'intérim du ministère des colonies, MAGINOT.**